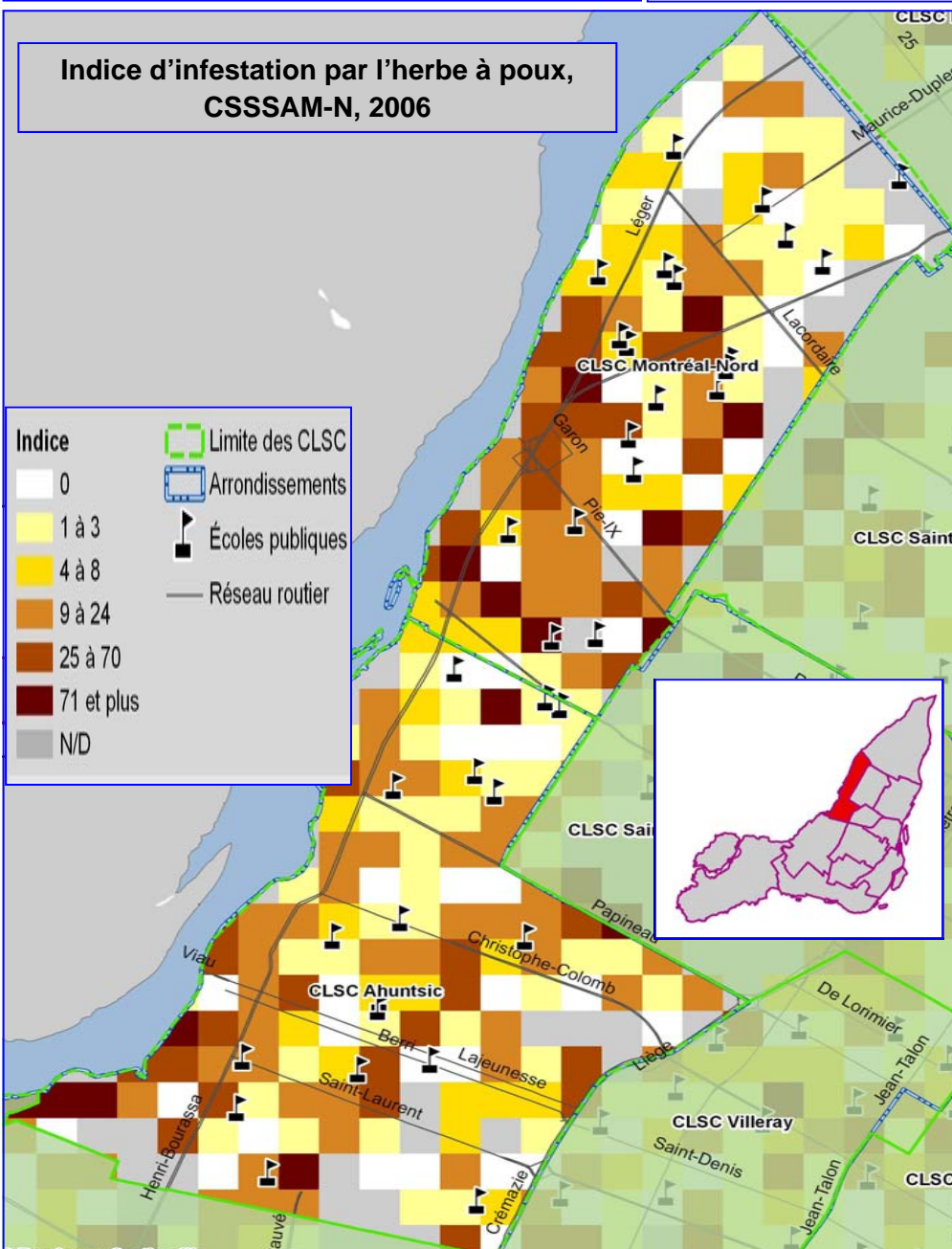




**Environnement physique et social
(2006)
Herbe à poux**

Définition : Carte de l'indice d'infestation par l'herbe à poux, CSSSAM-N, 2006.

**Indice d'infestation par l'herbe à poux,
CSSSAM-N, 2006**



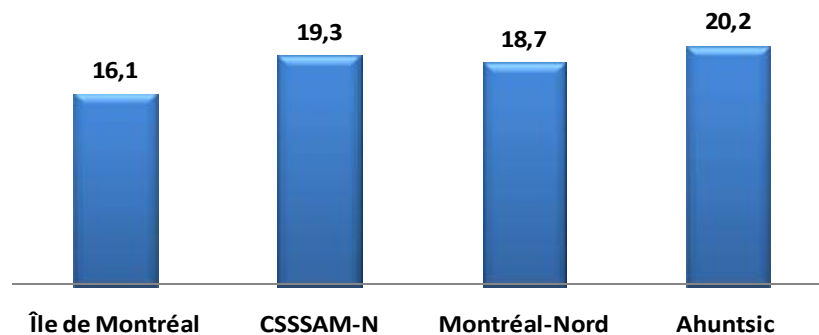
L'herbe à poux :

L'herbe à poux est une mauvaise herbe qui émet du pollen dans l'air et qui est responsable d'allergies chez 15 à 20 % de la population, particulièrement chez les jeunes enfants. Le phénomène est en hausse notamment à cause des changements climatiques. À titre d'exemple, les coûts de santé ont dépassé 150 millions \$ au Québec en 2005.

Les principales manifestations allergiques (rhinite, conjonctivite, aggravation de l'asthme) surviennent lors de la période de pollinisation (août et septembre).

L'étude montréalaise sur l'herbe à poux révèle que les territoires de l'ouest et de l'est de l'île de Montréal sont les plus affectés par l'indice d'infestation de l'herbe à poux. C'est le cas de notre territoire de CSSS où nous occupons le 2^e rang parmi les 12 territoires de CSSS de Montréal. Au total, on estime à 4 154 enfants de 6 mois à 12 ans (2 433 à Montréal-Nord et 1 721 à Ahuntsic) qui présentent des manifestations allergiques.

Prévalence (%) des manifestations allergiques chez les enfants âgés de 6 mois à 12 ans, selon le territoire, 2006



Fiche : 181 : EPS_Herbe_a_poux (2006)

Source : DSP de l'ASSS de Montréal (2008). Prévalence des manifestations allergiques associées à l'herbe à poux chez les enfants de l'île de Montréal. DSP de l'ASSS de Montréal (2006). Indice d'infestation par l'herbe à poux. CSSS d'Ahuntsic et Montréal-Nord.

Mise à jour : Octobre 2010